

COMMUNE DE SAUBENS



Département de la Haute-Garonne

N°2023/16

Objet : Attribution de compensation 2023 à verser au muretain agglo

en exercice : 19
présents : 15
votants : 18
Exprimés :
Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

Certifiée exécutoire par le Maire de SAUBENS compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture le et de la publication le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 15 juin, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, JM BERGIA.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 juin 2023

Présents : MMES CARISTAN Carole, GARY Isabelle, JEANNOT Valentine, LAHANA Agnès, NADEAU-MASSON Tiphaine, PENNEROUX Béatrice,

MM BERGIA Jean-Marc, BONNET Benoit, GUILLEMET Olivier, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis, MERCI Bernard, PEYRIERES David

Procurations :

Mme RENAUD Sandrine à M. GUILLEMET Olivier
Mme MASSIA Kristel à M. PEYRIERES David
Mme ZIOUANI Mahjouba à Mme CARISTAN Carole

Absents :

M. MARSAC Alain

Secrétaire de séance : M. BONNET Benoit

Conformément à la délibération du conseil communautaire du 30 mai 2023, il est demandé à la commune de Saubens de procéder au versement de 203 835 € sur l'attribution de compensation 2023,

Cette somme correspond :

- Au remboursement de l'encours de l'emprunt restant soit 92 674 € (prévu au budget 2023)
- Au remboursement du déficit 2022 de l'enveloppe voirie soit 61 526 € (prévu au budget 2023)
- Au versement au titre du bilan prévisionnel 2023 de l'enveloppe voirie au vu des dépenses et recettes prévisionnelles 2023 soit 49 636 € (non prévu au budget 2023)

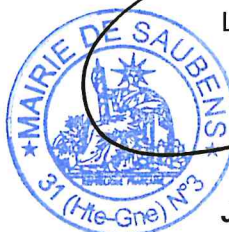
Il est proposé de procéder à un virement de crédits de 49 636 € de l'opération 188 vers l'opération 155 pour pouvoir honorer l'appel de fonds à venir.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir approuver ce versement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le versement de la somme de 203 835 € au Muretain Agglo au titre de l'attribution de compensation 2023
- **APPROUVE** le virement de crédits proposé sur le budget 2023

Les signatures sont au registre.
Fait à Saubens, le 16 juin 2023



Le Maire,

J.M BERGIA